



CONTRAT AVEC BELL CANADA POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX ET DE SERVICES DE MAINTENANCE ET DE SOUTIEN CONNEXES

AU :	Conseil d'administration
RÉUNION :	20 et 21 mars 2013, Ottawa
DE :	Steven Guiton, vice-président et chef des Affaires réglementaires, Services technologiques aux médias et Affaires réglementaires
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation du contrat avec Bell Canada pour la fourniture d'équipements réseaux et de services de maintenance et de soutien connexes.
PROCHAINES ÉTAPES:	Compléter le contrat pour la fourniture d'équipement réseau, de services de maintenance et de soutien connexes avec Bell Canada
DATE :	11 mars 2013



A1. CONTEXTE

s.18(a)
s.18(b)
s.20(1)(b)
s.21(1)(b)

- Le parc d'équipements réseaux de CBC/Radio-Canada compte actuellement 2 800 éléments d'actif répartis dans 63 emplacements au Canada. Ces biens comprennent de l'équipement réseau (réseaux locaux et Internet) tels que des aiguilleurs, des routeurs, des outils d'analyse de réseau, d'équipements de filtrage de contenu web, etc.
 - Ce décompte exclue les équipements propre au Réseau Convergent de Nouvelle Génération (RCNG/réseau étendu).
- Deux contrats présentement en vigueur avec Bell Canada arrivent bientôt à échéance. Ces contrats couvrent:
 - La fourniture de nouvelles équipements réseaux, incluant les équipements de filtrage de contenu web.
 - Les services de maintenance et de soutien d'équipements réseaux existant et de nouvelles équipements.



A1. CONTEXTE

s.18(b)
s.20(1)(b)
s.21(1)(b)

- Les besoins de CBC/Radio-Canada sont associées avec:
 - L'acquisition d'équipements de réseaux pour les nouvelles installations, pour moderniser l'équipement existant ou remplacer l'équipement désuet.
 - Un volume croissant d'acquisitions d'équipements résultant de l'ajout de nouvelles installations de production (dans le cadre de la Stratégie 2015) et de la convergence de plus en plus grande entre les installations TI et de la radiodiffusion.
 - Les besoins croissants de services de maintenance et de soutien qu'engendre l'expansion du parc d'équipements réseaux.
- Une demande de propositions (DP) ouverte, visant à trouver un ou plusieurs fournisseurs d'équipements réseaux, incluant les équipements de filtrage de contenu web, ainsi que des services maintenance et de soutien connexes, a été lancée sur MERX en 2012.
- Bell Canada, respecte tous les critères de sélection.
- Le projet contribuera à la réalisation des objectifs institutionnels de 2015 et des objectifs de 2015 : *À l'action*, car il réduit les coûts en immobilisations liés à l'acquisition des nouvelles équipements réseaux, ainsi que les coûts d'exploitation liés aux services de maintenance et de soutien connexes.



A2. ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

s.18(a)
s.18(b)
s.20(1)(b)
s.21(1)(b)

- La proposition de Bell Canada :



A2. ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

s.18(a)
s.18(b)
s.20(1)(b)
s.21(1)(b)

- Modalités de l'entente en vigueur avec Bell Canada :

- Sur la base du volume d'achats total, la nouvelle proposition de Bell Canada :



A3. AVANTAGES, RÉPERCUSSIONS ET RISQUES CLÉS

- Avantages :
 - Aux termes de l'offre proposée, toutes les acquisitions d'équipements réseaux, y compris les équipements de filtrage de contenu web, et les services de maintenance et de soutien pourront être obtenus à un prix réduit prénégocié.
 - L'offre ne comporte pas d'engagements fermes d'achat de biens ou de services, du fait que les achats sont déterminés par les besoins découlant des propositions d'affaires .
 - Elle contribue à rationaliser et à accroître l'efficacité administrative du processus d'approvisionnement en éliminant la nécessité de solliciter des propositions de prix pour chaque projet ou bon de commande.
- Risques :
 - Aucun risque important n'a été cerné.



A4. AUTRES OPTIONS ENVISAGÉES

Solliciter des propositions de prix pour chaque projet ou bon de commande.

- Avantages :
 - Chaque projet dispose de toute la latitude voulue pour gérer les acquisitions d'équipement réseau et les services de maintenance et de soutien.

- Inconvénients :
 - Il y a un risque que les achats effectués dans le cadre de projets individuels n'obtiennent pas les rabais importants prénégociés sur la base des volumes d'achats prévus dans la DP. En conséquence, il se peut que les prix payés soient les prix courants ou que les rabais négociés soient fondés sur des volumes peu importants, privant ainsi la Société des économies qu'elle aurait pu réaliser.
 - Le fait de solliciter des propositions de prix pour chaque projet alourdit le travail et diminue l'efficacité administrative.



A5. CRITÈRES DE RÉUSSITE

- Sous réserve de l'approbation du Conseil, les Approvisionnements connaîtront les détails de l'offre incluse dans la nouvelle entente conclue et pourront adresser au revendeur choisi toutes les demandes de prix pour répondre à les besoins individuels.
- Les Approvisionnements comparent les propositions de prix données par le revendeur aux prix réduits prénégociés au cas par cas .



A6. RÉOLUTION

- Il est résolu d'autoriser le président-directeur général ou le vice-président et chef des Affaires réglementaires, ainsi que la vice-présidente et chef de la direction financière, ou leurs délégués respectifs, à poser tout geste jugé nécessaire pour négocier et conclure une entente visant la fourniture d'équipements réseaux et de services de maintenance et de soutien connexes avec Bell Canada sur la base des conditions présentées aux présentes, qu'ils pourront modifier à leur discrétion, selon ce qu'ils jugeront nécessaire.



APPENDICE 1

FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX ET DE SERVICES DE MAINTENANCE ET DE SOUTIEN CONNEXES : COMPARAISON DES PRIX COURANTES, ESCOMPTES COURANTES ET PROPOSÉS



APPENDICE 1 - COMPARAISON DES PRIX COURANTES, ESCOMPTE COURANTES ET PROPOSÉS

s.18(a)
s.18(b)
s.20(1)(b)
s.21(1)(b)

List	Current Discount	New Discount
------	------------------	--------------

N.B Le sommaire des dépenses en produits et services de 2011-2012 est utilisé comme point de comparaison.